

Journal du Lot 10^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

A la Conférence de la Paix. Nombre de questions sont amorcées ; aucune ne paraît encore solutionnée. Deux projets qui sont un coup droit pour la « Kultur ». — Lariposte des Boches. Comment ils rêvent de détruire l'œuvre de la Conférence !... — L'Allemagne ne veut pas payer : elle menace ou se lamente. Ne soyons pas dupe de la comédie. Un rapprochement instructif.

La Conférence de la Paix poursuit son œuvre sans que le public, peu initié, puisse se rendre un compte précis du travail accompli. Aussi bien, nos diplomates s'occupent à la fois de la Pologne, de la Russie, des différends balkaniques, des colonies allemandes et il ne semble pas qu'aucune des questions soit solutionnée d'une façon définitive. Nous sommes, ici, des profanes en matière diplomatique ; nous nous garderons bien d'élever la moindre objection qui serait d'une présomption ridicule. Mais est-ce une critique de regretter qu'on amorce de nouvelles discussions avant d'avoir conclu sur les premières ? La méthode facilite la résolution de tous les problèmes. En serait-il autrement en diplomatie ?... N'y aurait-il pas intérêt, par exemple, à fixer sans retard les frontières de la Pologne de façon à couper court, dès aujourd'hui, aux discussions de Berlin ; ensuite, de passer aux Balkans, etc.

Peut-être cette solution d'apparence fort simple, pour le commun des mortels, entraîne-t-elle des complications sérieuses. La grande presse estime néanmoins regrettable que la Conférence paraisse aborder tous les problèmes à la fois, sans en terminer avec aucun d'eux.

Pourtant, à propos de la Ligue des Nations, des formules ont été adoptées qui sont de nature à donner pleine confiance aux défenseurs de la Civilisation. Il a été décidé que « la Ligue des Nations assurera l'accomplissement des obligations internationales contractées », ce qui doit donner à réfléchir aux partisans de la théorie des « chiffons de papier ».

Egalement « la Ligue ne sera ouverte qu'à toute nation civilisée à qui on pourra se fier pour en favoriser les desseins. »

C'est, comme le dit la Tribune de Genève, « l'écrasement pur et simple de la « Kultur ». Si l'on s'en tient à ces deux textes seulement de la proposition, il est certain que l'Allemagne n'aura point place dans la nouvelle organisation universelle avant une longue et définitive épreuve. Il eût été vraiment trop facile que le malfrat retourne simplement sa veste pour se faire gendarme. »

Dès maintenant il est donc acquis que l'Allemagne ne pourra faire partie de la Ligue des Nations qu'après une évolution sincère qui ne sera pas l'œuvre d'un jour. C'est pourquoi la Conférence, unanimement, veut déposséder nos ennemis de leurs colonies qui ont suffisamment souffert de l'horrible « Kultur ». Mais aussitôt une difficulté se présente. En vertu des principes Wilson il faut éviter des « annexions ». La question délicate à solutionner semble cependant avoir été résolue... en principe : Les colonies seront confiées à des puissances qui seront chargées de leur administration.

Comment se fera une pareille gestion ; au profit de qui s'exercera-t-elle, ...ou qui paiera le déficit si les colonies ont des ressources insuffisantes ? Toutes ces questions et beaucoup d'autres encore devront être tranchées par la Conférence. Le point important est qu'il y a unanimité sur le principe : l'Allemagne doit être privée de ses colonies dont elle ferait pour l'avenir des bases d'action pour une guerre de revanche. Ce résultat est assuré, c'était un point capital ; l'attribution des territoires viendra ensuite.

Les Barbares s'efforcent déjà de parer le coup. Ils viennent de créer une « Société allemande de droit international ». — Le respect que les Boches ont pour le droit, en particulier, les désignait tout spécialement pour s'occuper du droit inter-

national !... Cette société a élaboré des statuts que nos ennemis ont la prétention de soumettre à l'étude de la Conférence de la paix. Deux de ces articles permettent de mesurer la perfidie de l'œuvre teutonne.

Par exemple, les Boches n'ayant plus de colonies proposent que la Ligue nomme dans ces colonies un certain nombre de fonctionnaires allemands, dont la présence, toute de contrôle, garantirait la loyauté de la gestion !

On voit tout de suite quel rôle joueraient ces fonctionnaires quand on sait que l'Allemand a la félonie dans le sang. Ces individus intrigueraient de leur mieux pour rendre impossible la gestion de la Puissance désignée par la Ligue des Nations.

Un autre article du Projet de cette société boche de « droit international » est beaucoup plus symptomatique encore. L'article IV porte :

« Les dépenses de l'armée et de la flotte (de chaque puissance) ne doivent pas dépasser 25 0/0 des budgets militaires et navals de l'année 1909. »

Cette date a un petit air innocent tout à fait rassurant. On recule l'année servant de base, pour donner l'impression qu'on veut s'éloigner de l'époque des préparations en vue de la guerre. Voyons la chose d'un peu plus près :

En 1909, les forces militaires américaines et anglaises étaient inexistantes ; la Russie ne s'était pas encore relevée du désastre qui avait suivi la guerre japonaise ; sa flotte était détruite, son armée désorganisée ; la France, confiante dans les sentiments pacifistes affichés par Guillaume, avait une tendance à réduire son armement plutôt qu'à l'accroître.

L'Allemagne, au contraire, préparait sournoisement la guerre européenne. Un à un, les journaux ennemis, avouant que les germanistes avaient décidé le conflit depuis plusieurs années. L'empire allemand avait donc, en 1909, une armée et une flotte puissantes.

En décidant que les puissances n'auraient pas, à l'avenir, des armées ou des flottes supérieures au 1/4 de celles de 1909, nous accorderions à nos ennemis une supériorité étonnante qu'ils ne tarderaient pas à nous faire sentir.

Voilà la loyauté de ceux qui prétendent travailler pour le droit international !...

Le projet prévoit bien d'autres décisions précieuses pour Berlin. Nos ennemis, toujours sous le couvert de mesures d'ordre général, auraient la libre disposition de ports utiles comme Anvers, ou de voies ferrées neutres comme celles du St-Gothard. En un mot, on cherche à nous entraîner dans une discussion d'où nos ennemis sortiraient puissants ; les Alliés diminués. Les Boches songent tout simplement à faire de la Ligue des Nations, une « machine allemande à broyer la victoire », selon l'expression du Temps.

Les Barbares prendraient-ils nos plénipotentiaires pour des imbéciles ?...

L'Allemagne manœuvre énergiquement pour essayer de se soustraire au paiement des justes indemnités qu'elle doit en réparation de ses crimes et de ses dévastations.

Elle tente, parfois, la manière forte. C'est ainsi que les notes comminatoires deviennent de plus en plus fréquentes dans les feuilles boches. En voici une, d'allure officielle, publiée dans presque tous les journaux germaniques du 27 janvier. Elle est d'une impudence dont il ne faut pas se borner à rire, car elle dénote un état d'esprit dont la Conférence aurait tort de se désintéresser :

« Le gouvernement d'Empire — quelle singulière république où on parle toujours d'empire ! — donnera à tous ceux qui veulent spéculer sur la SOI-DISANT DÉTRESSE de l'Empire, la preuve qu'ils se trompent dans leurs calculs. »

Encore quelques notes de ce genre et M. Wilson finira par comprendre qu'il n'y aura jamais de tranquillité possible pour la Civilisation si on ne met pas entre elle et les Barbares la frontière du Rhin !...

Nos ennemis ont aussi recours aux lamentations. Ils affirment qu'ils sont à bout de ressources. Comment, dès lors, expliquer l'information suivante qui a été publiée, fin janvier, par toute la presse germanique : « On an-

nonce qu'il a été décidé d'élever la ration de viande dans tout l'EMPIRE (encore !) à partir du 1^{er} février. »

N'est-ce pas la preuve évidente de toutes les allégations mensongères de nos ennemis se prétendant à bout de ressources alimentaires et autres ?

En voici une autre preuve :

La Chambre de Commerce de Roubaix vient de publier une information intéressante de laquelle il résulte que les réquisitions opérées par l'autorité militaire allemande à Roubaix jusqu'au 30 avril 1917 s'élevaient à la somme approximative de 442 millions. Encore cette somme ne comprend-elle que les réquisitions d'un caractère nettement commercial ou industriel : les réquisitions agricoles, ainsi que celles effectuées dans les domiciles des particuliers en sont exclues. On évalue le montant total des réquisitions, pour toute la durée de l'occupation, à la somme de 700 ou 800 millions. Il faut y ajouter 150 millions représentant les destructions accomplies dans les établissements industriels.

L'Allemagne qui, pendant plus de quatre ans de guerre, s'est scandaleusement enrichie par de tels vols, continuera-t-elle, dit la « Feuille d'Information », à jouer sa larmoyante comédie, à étaler sa soi-disant misère et à déclarer que son état de ruine économique ne lui permet pas de payer des indemnités à titre de réparation pour ses actes de vandalisme et ses pillages ?

Cette information nous permet, d'autre part, de mesurer la détresse de nos frères du nord. Roubaix a subi environ 950 millions de réquisitions. Pour une ville comme la nôtre, qui représente à peine le dixième de Roubaix, c'est été une contribution à payer de 95 millions. Qui donc trouve encore qu'on abuse lorsqu'on fait appel à la solidarité du midi, privilégié, pour venir en aide aux malheureuses populations du nord ?

A. C.

AU TOURNANT NATIONAL

Les garde-fous

Il y a quelques trente-cinq ans, par une belle matinée estivale, cheminaient allègrement, en compagnie d'un homme d'Etat aujourd'hui disparu, un groupe de jeunes hommes, étudiants, artistes et écrivains, par les sentiers sinueux de la montagne vosgienne, montant de la poétique solitude de Retournevers vers le col bien connu de la Schlucht, point de passage alors de la frontière par la crête des Vosges et où passe, au pied du mont Thanet, la voie pittoresque qui va des Vosges en Alsace, de Gérardmer à Munster et à Colmar.

Après un déjeuner sommaire au chalet-hôtel du Col, ils reprenaient leur marche par la route descendant cette fois, en pente vertigineuse, le long et sur le flanc du rocher audacieusement creusé au-dessus du précipice dont le vide béant s'ouvre au pied même de la terrasse du chalet. Mais quel impressionnant, fantastique ou merveilleux spectacle s'offrait à leur vue ! Tout d'abord, se rejetant instinctivement en arrière devant l'abîme, ils se rassérénèrent à l'aspect des nappes de verdure et des arbrisseaux qui tapissent le fond de la cuvette de cette vaste chaudière des enfers, dont la croupe monstrueuse du Hoheneck forme le bord opposé.

Le ruban de la route se déroule et leur montre en serpentant, l'issue de la magique vallée de Munster vers l'orient où la plaine s'étend majestueuse et où serpente au loin, comme un fil d'acier brillant au soleil, le grand fleuve rhénan qui semble surplomber la forêt Noire brumeuse, barrant de ses crêtes le fond du ciel.

Ramenant leurs observations près d'eux-mêmes, ils voient tout à coup la route disparaître derrière le rocher qui la domine.

— Qu'est-ce donc ? Un tournant ! Un tournant terrifiant, redouté surtout des voyageurs par les intempéries et où nul ne saurait se risquer en voiture, sans de grandes précautions et une prudente lenteur.

Il était signalé alors, sur le rebord du précipice, par un groupe fantastique d'éclats de roches amoncées, dominant le gouffre et que continuait, sur une centaine de mètres le long de l'accotement de la route, une rangée méthodique et forte de « garde-

fous » en pierres taillées en pyramides. Devant cette protection apparente, chacun de deviser. On interroge l'homme d'Etat dont j'ai parlé, Jules Ferry, qui, silencieux depuis un long moment, paraît absorbé vers l'horizon. Sous cette obsession, sans doute, il répondit, et je l'entends encore nous disant :

« Le « tournant » de cette route ne présente guère de danger, mes amis, pour peu qu'on soit circonspect et calme. Il n'en est pas de même dans les « tournants » de l'histoire des peuples dont vous parlez tout à l'heure, quand il s'agit d'assurer leur quiétude et leur avenir. »

Ce souvenir de l'ancien ministre clairvoyant, qui avait déjà sonné le réveil de l'expansion coloniale par la Tunisie, me revient à la pensée en considérant — après la victoire qui nous a délivrés du cauchemar de l'invasion et des crimes allemands — les difficultés nationales, internationales et économiques avec lesquelles nous sommes maintenant aux prises.

Le « tournant » où se trouve actuellement la France est, en effet, en dépit du triomphe et de l'allégresse dont s'enivrent les cœurs — le plus dangereux et difficile à franchir qui puisse se trouver sous les pas d'un peuple libre. Ici, il n'y a pas, comme de la Schlucht à Munster une route solide, bien tracée et protégée en ses lacets, pour le conduire au but. Au contraire, il la trouve obstruée — au point de n'être plus praticable — par un bloc colossal : la DETTE NATIONALE, fille de la guerre que suit, enchaînée et inséparable, la cherté de la vie.

140 milliards — près du tiers de la fortune publique — dont 110 nécessités par la résistance à l'agression et à l'invasion des empires de proie et qui ne veulent pas moins de 6 milliards de contribution annuelle pour nous préserver du gouffre ; tel est le poids écrasant de l'obstacle qui se dresse devant l'existence, — donc devant les devoirs de la Nation. Nous avons encore vu se grouper successivement autour de lui, — comme pour l'aggraver, — d'autres blocs de moindre envergure sans doute (mais combien seront aussi résistants !) sous la forme de restrictions, de réquisitions, d'allocations, de taxations, et du moralorium !

Or depuis quatre années et demie, malgré la vaillance féminine qui a suppléé de son mieux à l'absence de plus de deux millions de travailleurs, les ateliers, les comptoirs et les champs ont perdu annuellement une part considérable — plus de la moitié de leur fructification normale, soit 12 à 15 milliards en moyenne, l'autre moitié suffisant à peine à l'entretien des organes et des instruments vitaux du travail et à l'alimentation de la population civile, gardienne des foyers.

Il est impérieusement nécessaire de sortir de cette situation critique dont n'ont pas l'air de se douter les milliers et les milliers d'oisifs s'en allant bras ballants par les rues ou bras croisés sur le seuil des portes, ou encombrant les salles de spectacles. Il convient de secouer le far niente auquel trop de gens s'abandonnent, comme si nous ne risquions pas de voir le bloc de la Dette et de la cherté de la vie entraîner dans le gouffre de la mort l'ordre social et national, à la grande joie des détracteurs qui le guettent, à défaut des diligences d'autrefois.

Les souffrances et le gène qui pèsent sur toutes les classes de la nation pourront donc être allégés progressivement à force de travail, d'ordre et de prévoyance cimentés par la probité, cette simple vertu des braves gens qui assure la validité des contrats et l'exécution loyale des entreprises contre les spéculations, les accaparements, les vols et les trahisons des trafiquants, des mercantis et autres chevaliers d'industrie criminels, opérant au détriment des besoins de la sécurité nationale.

A cet égard, les pouvoirs publics et leurs administrations, — comme en leurs actes et durant les grandes assises permanentes que réclament d'eux les intérêts généraux en leurs diverses branches les représentants autorisés du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et des voies et moyens de transports, — devraient s'appliquer à y veiller avec plus de soin. Ce serait la meilleure manière

de fortifier la confiance publique et d'encourager les travailleurs dans leur tâche.

Des lois sérieuses contre l'oisiveté comme aux Etats-Unis et pour la réduction des taxes sur les denrées de première nécessité ; puis, l'organisation rationnelle, dans toutes les communes, de la culture des terres abandonnées, complèteraient l'ensemble des mesures de relèvement qui pourront assurer aisément à la nation le doublement et plus de sa production normale.

Grâce à cette augmentation de revenu due de la sorte au concours ordonné et patriotique de tous, le Bloc de la Dette qui barre notre marche sera percé, les « garde-fous » solidement posés, chacun pourra désormais envisager le précipice sans frayer, et le « tournant » redouté sera franchi, ouvrant la voie nouvelle, à travers les obstacles élevés par la nature inhumaine, vers la plaine féconde qui doit donner, sans plus d'angoisses, au peuple français, avec l'allègement de ses charges, la sécurité de son existence et l'assurance de meilleures destinées.

F. AYLIES.

Il faut frapper tous les coupables

Quelques commerçants détaillants sont actuellement poursuivis pour avoir vendu, aux prix exorbitants que tout le monde connaît, des denrées de première nécessité. Et l'on ne peut que se féliciter de cette action des parquets. D'autant mieux que ces poursuites, exercées en vertu de la loi du 20 avril 1916 sur la taxation de certaines denrées, permettent d'appliquer les peines prévues par les art. 419 et 420 du code pénal — toujours en vigueur, comme je l'ai fait remarquer dans un précédent article — alors même qu'il n'y a pas eu emploi de moyens frauduleux et que le résultat cherché, la hausse, n'a pas été obtenu.

Mais il faut prouver que les délinquants ont agi « dans un but de spéculation illicite, c'est-à-dire non justifié par les besoins de leurs approvisionnements ou de légitimes prévisions industrielles ou commerciales ». Nait alors une difficulté nouvelle : car le moyen de défense du détaillant sera presque toujours le même.

Il dira au juge : « Je suis contraint d'acheter des marchandises à un prix qui atteint ou dépasse le plus souvent le prix auquel, d'après la taxe, moi-même détaillant, je devrais vendre. Que voulez-vous que je fasse. »

Cela n'est l'excuse nullement, remarquez-le bien, de prélever, sous le prétexte qu'on lui vend trop cher, un bénéfice outrageusement majoré. Mais le juge sent bien qu'en frappant ce coupable, il n'atteint pas les plus coupables, l'acheteur en gros, l'intermédiaire, qui ont pratiqué, eux, de façon éhontée, la suroffre. D'où vient qu'il condamne parfois à une peine modérée.

Que l'on frappe donc tous les coupables, mais que l'on sévise particulièrement contre ceux qui, en somme, mènent la danse, l'acheteur en gros, l'intermédiaire. Dans leur façon de procéder, il sera presque toujours aisé de découvrir, comme le veut l'art. 419 du code pénal, l'intention de provoquer la hausse, le résultat obtenu, la manœuvre frauduleuse qui est la suroffre.

André PAVIE.

INFORMATIONS

La surveillance du Rhin

Trois nouvelles vedettes armées destinées à la police du Rhin sont arrivées à Cherbourg. Ce sont : le V-63, le V-70 et le V-71.

Les quarts précédemment arrivés sont parties hier matin par la Seine. Ce sont : les V-29, V-32, V-38, V-39.

L'Allemagne livre des machines agricoles

La commission de l'armistice, dans un appel au peuple allemand, fait connaître que, conformément aux délibérations de Trèves, l'Allemagne aura à livrer avant le 1^{er} mars un premier lot de 19.500 machines agricoles, sur les 58.000 machines que l'Entente exige d'elle.

La commission souligne que ces

machines étant en partie immédiatement exigibles, un recensement a été fait auprès de tous les fabricants allemands afin d'organiser la production maxima. 400 charrires à vapeur devront également être livrées avant le 1^{er} juin prochain. Or, comme il est matériellement impossible à l'Allemagne de les fournir, le gouvernement a pris également toutes les mesures pour fournir à leur place à la France des charrires automobiles en grand nombre.

Excitation de la presse contre l'Entente

La presse allemande documentée par l'Agence Wolf, a inventé un nouveau moyen d'excitation contre l'Entente, celui du mauvais traitement des prisonniers de guerre allemands en France, et elle cite l'exemple d'un soldat, auquel on aurait mis les menottes pendant douze heures.

D'autre part, on aurait servi, dans certains camps, une nourriture réservée aux cochons. On annonce aussi que le commandement français obligeait les journaux du Palatinat à publier des articles calomniant l'Allemagne.

Le Président Wilson à la Chambre des députés

Lundi, à 15 heures, le président Wilson a été reçu solennellement au Palais-Bourbon, par M. Paul Deschanel, président de la Chambre, en présence de MM. Poincaré, président de la République ; Clemenceau, président du Conseil, et Antonin Dubost président du Sénat.

M. Wilson, accompagné des quatre présidents, s'est rendu dans la salle des séances, où avaient déjà pris place, confondus dans l'hémicycle, députés et sénateurs. Sur son passage, un piquet de gardes républicains, en grande tenue, rendait les honneurs.

À 5 heures, un silence profond s'établit soudain.

M. Wilson apparaît et, à ses côtés, MM. Poincaré, Clemenceau et Antonin Dubost. Députés et sénateurs se lèvent et une acclamation formidable s'élève. Les applaudissements crièrent, en même temps qu'on crie : « Vive Wilson ! »

Les quatre présidents prennent enfin place sur les fauteuils qui leur ont été réservés. M. Wilson à droite de M. Poincaré, M. Clemenceau à gauche de ce dernier et M. Dubost à droite de M. Wilson.

M. Deschanel souhaite, dans une éloquentة allocution, la bienvenue à M. Wilson qui a répondu par un discours dans lequel il a dit toute son admiration pour la France.

De longues acclamations saluent le Président des Etats-Unis.

La Suisse contre le bolchevisme

Le Conseil fédéral a décidé aujourd'hui de lancer une note de protestation contre la violence exercée par le gouvernement des Soviets à l'égard de la légation de Suisse à Pétrograd, qui est retenue en Russie au mépris du droit des gens. Cette protestation aura le caractère d'un appel à la solidarité à tous les gouvernements en relations diplomatiques avec la Suisse.

Les bolcheviks à Kiev

Les journaux publient un télégramme de Copenhague rapportant qu'une communication radiotélégraphique de Varsovie, annonce que les troupes bolchevistes se sont emparées de Kiev.

Les troupes du général Pelluira se sont rendues, ou ont pris la fuite.

Le gouvernement ukrainien se retire à Prestourov. Les communications par voies ferrées avec Kiev, ont été coupées, près de Korel, où un contingent de troupes allemandes essaie de maintenir l'ordre parmi les Allemands qui, en très grand nombre s'enfuient de l'intérieur de l'Ukraine.

Quatre grands-ducs ont été exécutés

Un communiqué bolcheviste, publié à Pétrograd, annonce qu'en exécution de la décision d'une commission spéciale, les grands-ducs Paul Alexandrovitch, oncle de l'ex-tsar Nicolas ; Michailovitch, grand-oncle de l'ex-tsar, et Georges Michailovitch, frère du grand-duc Alexandre, qui

épousa la sœur de l'ex-tsar, ont été fusillés.

Les gardes rouges déserteraient en masse

Lizovskii, commissaire politique sur le front d'Arkhangel, aurait déclaré au Soviet de Petrograd que la situation militaire était très mauvaise pour les bolcheviks et que les gardes rouges déserteraient en masse à la suite des proclamations britanniques.

CHRONIQUE LOCALE

Contre la vie chère

De très bonne foi, le public pensait qu'avec la fin de la guerre, le règne des mercantis était ruiné, et que la reprise des affaires n'était qu'une question de quelques jours. Et cet espoir était basé sur ce fait assez bizarre cependant, que le gouvernement, la justice ne traquaient plus, ne punissaient que de façon anodine la sale race de mauvais marchands.

C'est un bien méchant service que le gouvernement et la justice ont rendu au public que de ne pas avoir sévi brutalement contre les trafiquants. La preuve est là toute faite, que se sentant épargnés, ceux-ci ont abusé de la ressource et abusent aujourd'hui de la hausse des denrées resservées.

Pendant la guerre, les œufs, par exemple, valaient 4 francs la douzaine; en réalité, les marchands les vendaient 4 fr. 50. Samedi, sur le marché on les payait 6 fr. 50. Le soir, les expéditeurs en envoient des caisses à Paris où ils sont vendus 10 et 11 francs la douzaine aux gros marchands.

Ces jours derniers, un marchand d'oranges était sur la place de Cahors et les vendait 2 francs la douzaine. Allez-vous en chez n'importe lequel des revendeurs, et vous n'aurez une orange qu'en payant 40 et 50 centimes pièce.

Il en est ainsi de toutes les denrées: celles-ci sont accaparées et jetées sur le marché lorsque les magasins en sont démunis. C'est un trafic honteux que tout le monde constate et subit. Les protestations s'élèvent de toutes parts, mais elles n'ont qu'un résultat, celui de provoquer les rires parmi les détresseurs du public.

Consortiums, comités ou bandes noires de spéculateurs sont à la curée des consommateurs.

Ils jettent dans les campagnes, sur les marchés des rabatteurs qui offrent aux marchands des prix exagérés des denrées: les propriétaires sachant que ces denrées leur seront prises à la fin du marché, n'hésitent pas à en demander un prix encore plus élevé au petit consommateur.

De toutes parts, c'est un cri de colère qui monte contre cette exploitation de la misère: il est impossible à qui n'a qu'un modeste salaire de s'alimenter convenablement. Or, fait ignoble, à mesure que les salaires sont augmentés, se produit une hausse sur les denrées. Les malfaiteurs du grand négoce veillent et opèrent sans relâche.

Le gouvernement vient de s'émouvoir de cette lamentable situation, car, aujourd'hui, la démobilitation rend à leurs foyers des millions d'hommes qui ont besoin de soins et qui, malheureusement, sans indemnité suffisante, souvent, trop souvent sans travail, peut-être même incapables encore de se livrer à un travail pénible, sont dans l'impossibilité de se procurer les denrées nécessaires à leur santé.

Le gouvernement, dans le Conseil des ministres de samedi, a examiné la question de la vie chère et arrêté un certain nombre de mesures immédiates qui faciliteront la circulation des denrées. Il a décidé de déférer au conseil de guerre toutes les affaires de spéculation, accaparement, hausse illicite et toutes les manœuvres ten-

dant à augmenter le prix des denrées alimentaires et des matières et objets de première nécessité. Cette mesure recevra immédiatement son application.

De plus, le gouvernement a décidé de favoriser la création de coopératives de consommation pour la cession remboursable de denrées alimentaires.

C'est très bien tout cela: que n'a-t-on songé plus tôt à appliquer ces mesures. Pour quelles raisons a-t-on laissé les mercantis, les spéculateurs opérer en toute tranquillité pendant de si longs mois? Pourquoi a-t-on eu tant de complaisances, d'égards, d'indulgence pour les trafiquants qui, cependant, avaient été pris en flagrant délit d'accaparement, de hausse illicite?

M. Devaux, conseiller municipal de Paris, dans un article sur la vie chère, nous paraît avoir touché juste quand il écrit: « Le ravitaillement, dit national, est chose vraiment très compliquée. Le ministère du ravitaillement est flanqué d'un sous-secrétariat, lequel est flanqué d'une lourde annexe: la direction des vivres de Carlton's-Hôtel. Carlton's-Hôtel est plein de marchands: marchands de confitures et marchands de grains, marchands de patates et marchands de vins, marchands de savon et marchands de l'alimentation et voilà pourquoi tout est hors de prix, car ces bénéficiaires de la vie chère me paraissent assez peu qualifiés pour nous faire la vie à bon marché. M. Clemenceau ose-t-il jamais chasser tous ces nouveaux marchands du temple? »

Mais, à notre avis, il semble que la meilleure mesure qui permettra la lutte contre le mercantilisme, c'est celle qu'a prise le gouvernement, samedi à savoir « qu'à la date du 10 février le fonctionnement de tous les chemins de fer sera assuré par les administrations qui en sont chargées en temps de paix. »

Evidemment, il y a quelques restrictions à cette mesure: les compagnies seront tenues « d'exécuter, par priorité absolue, les transports militaires indispensables et les transports essentiels à la vie nationale. » Cela se conçoit, mais nous osons croire que malgré ces restrictions, les Compagnies, débarrassées du contrôle militaire, sauront recruter du personnel et trouver du matériel, tous ces wagons qui depuis des mois sont immobilisés dans quelque station perdue en pleine brousse et qui attendent d'être accrochés à un convoi.

Des sanctions sévères contre les ignobles affameurs de la misère publique, la libre exploitation de nos réseaux sans la contrainte d'une autorité incompétente et plutôt arbitraire, et nous reverrons certainement la vie économique reprendre un cours à peu près normal.

Notre compatriote Guilhou, sapeur au 8^e génie, a été cité à la division en ces termes: « A fait preuve d'un dévouement absolu et de bravoure en effectuant pendant les journées des 21 et 22 octobre de nombreuses réparations de lignes importantes sous de forts bombardements par obus explosifs et toxiques. »

« Atteint par les gaz au cours d'une sortie, a continué, toute la nuit, à remplir sa mission. »

C'est la deuxième citation qu'obtient le sapeur Guilhou.

Nous félicitons ce brave compatriote, originaire de Lagardelle et qui est le cousin germain de M. Morca, l'entrepreneur de plâtrerie bien connu à Cahors.

Notre compatriote Guilhou, sapeur au 8^e génie, a été cité à la division en ces termes: « A fait preuve d'un dévouement absolu et de bravoure en effectuant pendant les journées des 21 et 22 octobre de nombreuses réparations de lignes importantes sous de forts bombardements par obus explosifs et toxiques. »

Nous félicitons ce brave compatriote, originaire de Lagardelle et qui est le cousin germain de M. Morca, l'entrepreneur de plâtrerie bien connu à Cahors.

Notre compatriote Guilhou, sapeur au 8^e génie, a été cité à la division en ces termes: « A fait preuve d'un dévouement absolu et de bravoure en effectuant pendant les journées des 21 et 22 octobre de nombreuses réparations de lignes importantes sous de forts bombardements par obus explosifs et toxiques. »

Nous félicitons ce brave compatriote, originaire de Lagardelle et qui est le cousin germain de M. Morca, l'entrepreneur de plâtrerie bien connu à Cahors.

Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Médaille militaire

Sont décorés de la médaille militaire les gendarmes de la 17^e légion dont les noms suivent: Delbreil, Anthian, Hercule, Marqué, Lautier, Cavallé, Catus, Duffour, Lignon, Roumigulé, Couloumiers, Emboulas, Bout, Bedel, chefs de brigade; Jouet, Frégaac, Fourlanty, Dulau, Augé, Ozun, Garrigue, Ybres, Blanc, Plante, Vives, Estive, Cabanac, Senesse, Garrigues, Verdier, Peyrou, Anglade, gendarmes.

Promotion

M. Déry, lieutenant à titre temporaire au 7^e d'infanterie, est promu à titre définitif.

Mutation

M. Hargous, lieutenant au 7^e d'infanterie, passe au 5^e d'infanterie.

Administration

MM. Barbe, Calas, caporaux à la 17^e section des C. O. A. sont promus au grade d'officier d'administration de 3^e classe.

Légion d'honneur

Dans la liste des nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur (promotion du ministère de l'intérieur) se trouve le nom de M. Bonhoure, Préfet du Lot.

Ecole primaire supérieure

M. Laveyssière, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Martel, est nommé directeur de cette école en remplacement de M. Constant, admis à la retraite.

Nos félicitations.

Méfiez-vous des faux billets de 20 francs

On avait découvert déjà de faux billets de cinq francs. On vient de découvrir de faux billets de vingt francs.

Ils se reconnaissent au recto à la teinte ocre plus foncée, et plus aisément encore au verso à l'apparence défectueuse des petits caractères blancs composant dans les deux cartouches bleus la devise qui commence par ces mots: « L'art, 139 du code pénal punit des travaux forcés etc... »

Agression et vol

Deux inspecteurs de la police mobile de Toulouse et M. Caillon, commissaire de police continuent leur enquête pour retrouver le ou les auteurs du criminel attentat dont a été victime M. Cornélius, employé de la maison Dubernet et Païta.

Samedi, 2 jeunes gens furent conduits au commissariat de police, mais leur interrogatoire au cours duquel ils donnèrent divers alibis, n'a pas permis encore de les inculper. Peut-être, même, faudra-t-il suivre une nouvelle piste.

Le vol commis au préjudice de la maison Dubernet et Païta s'élève à la somme de 37.000 francs.

Ajoutons que l'état de la victime ne s'est pas aggravé et qu'avant peu M. Cornélius sera rétabli. Malheureusement, il ne peut donner qu'un signallement très vague de son agresseur. Et cela se comprend, en raison du manque absolu de lumière dans les rues de la ville, ce dont les apaches, les détresseurs sont tout heureux.

Accident mortel

Dimanche soir, le nommé Bouy-gues, dit Ressiguier, pensionnaire à l'hôpital de Cahors, est tombé en rentrant de ville dans la cour de l'hôpital.

Dans sa chute il s'est fait une forte contusion à la tête: malgré tous les soins, Ressiguier est mort dans la soirée.

Arrestation

La gendarmerie de Lauzès a procédé à l'arrestation d'un propriétaire de cette commune contre lequel une plainte a été déposée par une femme âgée de 35 ans environ.

Cette femme prétend que le propriétaire a tenté de la violenter: naturellement, celui-ci soutient le contraire. L'affaire ne paraît pas grave.

Foire du 1^{er} février

La foire du 1^{er} février a été peu importante. Les cours des animaux et des diverses denrées ont été les suivants:

Boeufs gras, de 100 à 105 fr. les 50 kilos; vaches grasses, de 90 à 95 fr. les 50 kilos; bœufs de travail, de 2.200 à 3.000 fr. la paire; vaches de travail, de 1.900 à 2.400 fr. la paire; porcelets, de 60 à 120 fr. pièce, suivant grosseur; poules grasses, 2,20; poulets, 2,70; dindes, 2,20; canards, 2,20; lapins privés, 1,20, le tout le demi-kilo.

Œufs, 6,50 la douzaine. Moutons gras, 1,35; agneaux, 1,35, le tout le demi-kilo; brebis d'élevage, de 95 à 105 francs pièce, selon grosseur.

Théâtre-Cinéma Cahors

Judi 6 février, deux représentations de gala avec le concours de Perchicot, chanteur à voix comme fantaisiste et de Mlle de Loty, l'exquise chanteuse des Variétés de Paris.

Partie cinématographique de 1^{er} ordre. En matinée les enfants au-dessous de 10 ans ne payeront que 0 fr. 50.

Gieurac

Nos prisonniers de guerre en Allemagne et qui avaient donné de leurs nouvelles sont maintenant rentrés. Malheureusement tous nos poilus qui n'avaient pas donné signe de vie font encore défaut.

Soturac

Néologie. — Nous apprenons avec tristesse, la mort à l'âge de 62 ans, de M. Pierre-Marcel Rigoula, chevalier du mérite agricole et délégué cantonal.

M. Rigoula administra pendant de longues années la commune de Soturac. Il fut un ferme et ardent républicain.

Au nom de ses nombreux amis nous adressons à sa veuve, à sa fille et à son gendre nos plus vives condoléances.

Ses obsèques auront lieu à Soturac, mercredi matin.

Saint-Félix

Citation. — Nous insérons ci après avec un grand plaisir la citation suivante de notre sympathique compatriote Cabridens Séraphin, du Périé, commune de St-Félix, soldat au 339^e d'infanterie:

« Soldat mitrailleur d'un dévouement et d'un courage à toute épreuve. Le 1^{er} juin s'est porté spontanément au secours de chefs et de camarades blessés et a contribué à assurer leur évacuation sous un violent bombardement. »

Ce brave est titulaire également de la croix de guerre italienne, gagnée aux combats du mont Tomba (Italie). Toutes nos félicitations bien sincères. D.

Saint-Denis

La ligne St-Denis-Martel à Souillac. — Une pétition a été adressée au Directeur de la Compagnie d'Orléans par les maires des cantons de Vayrac, Bretenoux, St-Céré, Gramat, Martel, et les maires des communes de ces cantons, tendant au rétablissement de la voie ferrée de St-Denis-Martel à Souillac.

Dans cette pétition, les maires des cantons intéressés exposent les difficultés que les populations éprouvent pour expédier les diverses denrées provenant de cette contrée (viandes, volailles, œufs, noix, fruits).

Cette pétition a été transmise par M. Bouat, Président de l'approvisionnement de Paris et les parlementaires du Lot.

M. le Directeur de la Compagnie du P. O. a répondu que le matériel et les traverses de cette ligne ont été employés pour les voies militaires et que la Compagnie n'a pas actuellement de matériel disponible pour la reconstitution de ladite ligne. Mais, si l'Etat donnait à la Compagnie ce matériel avec le personnel nécessaire pour la reprise, la Compagnie ne ferait aucune objection à y procéder.

NOS DÉPÊCHES

Le Fil direct

A 16 h 30 nous n'avons encore reçu aucun de nos deux télégrammes habituels, pas même celui qui part de Paris à 11 h 30. Comme on le voit il y a progrès!...

A la dernière minute nous arrive le télégramme de 13 h. 20. Le premier fait son tour de France, sans doute!...

Paris, 13 h. 20.

A la Conférence

La Conférence a entendu, ce matin, la suite de l'exposé de M. Venizelos qui a parlé de l'Asie Mineure.

Cet après-midi, les commissions de réparations, des responsabilités et des ports continueront leurs travaux.

La commission d'affaire d'économie est convoquée au ministère du commerce pour aujourd'hui.

La Ligue des Nations

Conceptions diverses

Nous sommes actuellement en présence de deux conceptions de la Société des Nations: Celle du général Smuts que les Anglais acceptent et qui prévoit un large système d'arbitrage et celle de M. Léon Bourgeois, plus travaillée, principalement dans les questions de sanctions, prévoyant une sorte de gendarmerie universelle.

Celle de M. Wilson

Une autre conception sera celle de M. Wilson, que personne encore ne connaît, mais que l'on croit devoir être une sorte de sur-Etat qui dominerait toutes les nations et prendrait une partie de leur souveraineté.

Enfin, le télégramme de 11 h. 37 nous parvient vers 17 heures. Il ne faut désespérer de rien!

Paris 11 h. 37.

Badek à Berlin

D'après le Daily Mail, Badek, l'agent Bolcheviste est à Berlin où il a été reçu par le ministre des Affaires étrangères.

ÇA MARCHE!

D'après le Daily Chronicle, à la Conférence les discussions feraient des progrès importants, la signature de la paix serait plus prochaine qu'on ne l'espérait.

Ukraine et Roumanie

De Londres: les Ukrainiens préparent des attaques contre la Roumanie qui mobilise (sous réserve).

En Amérique

De New-York: La commission de la Chambre des représentants a voté à l'unanimité un programme naval prévoyant la construction de 16 navires de guerre de 1^{er} rang. M. Wilson a câblé à Washington pour que le Congrès adopte le projet.

Le Bolchevisme à Berlin

On mande de Berlin qu'un nouveau coup de main bolcheviste est à prévoir. Les communistes disposent d'un énorme dépôt de munitions. L'insurrection éclaterait à l'ouverture de l'Assemblée Nationale.

On mande de Brème que des rencontres se sont produites dans la nuit du 3 février entre les troupes majoritaires et indépendantes qui auraient subi des pertes sérieuses.

Les pertes françaises

D'après le Daily Mail, la France a perdu, pendant la guerre, 25 généraux dont 3 de division.

Pour visiter la Belgique

On organise pour les vacances de Pâques un train de touristes pour la Belgique.

Les relations mondiales

Les Transatlantiques reprennent leur service régulier entre la France et l'Amérique.

Cacaos et Thés

Maison de cacao et thés. Marque connue, demande agent bien introduit dans le département, et pouvant fournir références sérieuses. Ecrire, Mercier, 16, rue de la Pépinière, Paris.

DATTES muscades Aligues 38 francs RAISINS de Corinthe... 33 francs FIGUES surchoix... 34 francs AMANDES cassées douces... 55 francs SAVON blanc 72 %, huile... 37 francs Postal de 10 kilos franco contre mandat. D. BOCOZZA, 16, rue du Baignoir, MARSEILLE. Expédition immédiate.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur BACH Antoine, industriel Madame et Monsieur BELLOC et leur enfants: Madame et Monsieur CONTOU-Mademoiselle Marguerite BACH: Monsieur André BACH et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame BACH, née ORLIAC, décédée à Cahors, le 2 février. Les obsèques auront lieu à Gramat.

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur CARLE, Receveur ruraliste; Monsieur Victor CARLE, Enseignant de Vaisseau-Aviateur; Monsieur Marcel CARLE, étudiant; Monsieur et Madame DÉCAS, Receveur des Contributions Indirectes et leur fils, et tous les autres parents remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies ainsi que celles qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame veuve LACARRIGUE

AVIS

Un concours pour l'entreprise de la fabrication du pain nécessaire à la troupe, aura lieu samedi 15 février, à 10 heures, à la Sous-Intendance de Cahors. Les demandes des personnes qui désirent, ront prendre part à ce concours doivent parvenir avant le 11 février au Sous-Intendant militaire de Cahors.

A vendre

De suite, une MAISON Située rue Brive, N° 14, à Cahors. On vendrait aussi meubles, cuivres, cuve, etc. Pour visiter, s'y adresser tous les jours, de 1 heure à 3 heures.

HORLOGERIE & ÉLECTRICITÉ

SONNERIES ÉLECTRIQUES RÉPARATIONS, TRANSFORMATIONS INSTALLATIONS Lumière électrique H. FABRE 10 et 12, rue Saint-James, CAHORS

PNEUS

Pour économiser pneus et utiliser vieilles enveloppes. Ecrire PAREKA 21, r. Brunel, PARIS. DATTES MUSCASSES DE PREMIER CHOIX Caisse de 1 kilog. fr. 6 — 2 kilog. fr. 11 » 3 » 16 — 5 » 25 » 10 » 48 — Envoi contre mandat ou remboursement SAMAMA, 47 rue Montgrand, MARSEILLE.

PATE ALIMENTAIRE

Spéciale, 94, ch. du Rouet, Marseille. BOURSE Bénéfices sérieux par arbitrages ventes francs. Opérations urg. Russes, Caoutchoucs. Mines d'or KAPPLER, remisier expérim. 1, rue Arc de Triomphe, Paris.

ALIMENTATION

Tout ce qui concerne l'Épicerie Biscuits (Principales Marques) CONSERVES — SALAISONS Vente exclusive GROS et DEMI-GROS EXPÉDITIONS dans toute la FRANCE et ses COLONIES. Maison RICARD 12, rue Mage TOULOUSE LE PRIX COURANT est envoyé franco sur demande.

ARRIVÉE DE CARBURE DE CALCIUM

Livraison rapide HÉNAULT, à Libourne (Gironde).

SUIS VENDEUR Foin, Paille, Haricots, Pommes de terre. Wagon départ. Ecrire ALLERON à Niort.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

LA GRANDE ÉPREUVE

PAR M. DESCHAMPS

CHAPITRE V
UN MALHEUR N'ARRIVE JAMAIS SEUL

(Suite)

Le brigadier remit au bon Gerbier, bloué un grand pli qu'il avait eu la curiosité d'ouvrir préalablement.

A présent, dit-il, après avoir tousé pour affermir sa voix, je n'ajouterai plus qu'un mot: Je ne suis qu'un simple brigadier de gendarmerie, mais sous mon baudrier bat le cœur généreux d'un père et je serais le plus heureux des hommes si mon fils me rapportait un jour, à l'âge de ce morveux, un papier comme celui-ci.

Après ce discours, il fit le plus correct des saluts militaires, son camarade fit la même chose et les deux braves gendarmes, qui en avaient été priés, entrèrent à la salle à manger pour se désaltérer et « casser la croûte ».

Le premier verre de vin qu'ils vi-

dèrent fut englouti « à la santé du brave petit Albert, à la santé du grand Albert 1^{er} roi des Belges, ami et un peu patron de la France; à la santé des alliés, de l'armée française et surtout « à la Victoire! »

Alors, seulement, Gerbier se permit de demander comment il se faisait que son neveu avait été remis entre les mains des gendarmes.

— Parce que, dit le soldat brigadier, il a commis la faute grave de désobéir à un chef. Ayant reçu l'ordre de « regagner ses foyers » à cause des rigueurs de l'hiver qui pouvaient lui être fatales, il a invoqué successivement tous les arguments qui pouvaient fléchir son chef, mais en vain.

Il a supplié, pleuré, s'est jeté aux genoux du capitaine, a imploré le secours de ses camarades de batterie pour l'aider à obtenir du chef la faveur de rester à l'armée; mais ses compagnons eux aussi l'ont abandonné. « Pars, mon petit, lui ont-ils dit en pleurant, car ils l'aimaient tous, et certains d'entre eux avaient des gosses de son âge; pars, l'hiver sera trop dur, la lutte trop effroyable. »

Mais le moucheron ne voulut rien entendre, et il commit le plus grave des délits militaires: « le refus d'obéissance ». Il s'accrocha désespérément à la queue d'un canon de 75 en disant: « Je ne partirai pas, je ne partirai pas ».

Des gendarmes qui étaient venus

sur le front pour y remplir une mission, furent chargés de l'emmener.

Ils reçurent du moustique des coups de griffe, des coups de pied et des coups de poing, mais ils accomplirent l'ordre qu'ils avaient reçu.

Ces gendarmes transmirent l'artilleur à une brigade voisine et, de brigade en brigade nous avons pu amener jusqu'ici un petit héros qu'on aurait pu prendre, en le voyant au milieu de nous, pour un malfaiteur.

Je vous réponds qu'il nous a donné du fil à retordre. Trois fois il s'échappa et prit sa course à travers les champs en escaladant les haies et les ruisseaux. C'était plus fort que lui, il voulait retourner au feu.

Enfin, le voilà, ouvrez l'œil et le bon si vous ne voulez pas qu'il reprenne la poudre d'escampette.

— Ah, par exemple! Ah, par exemple s'exclama Gerbier, au comble de la stupefaction; on n'a pas idée de ça, on ne peut pas s'imaginer qu'il faille avoir recours à l'autorité pour empêcher un gamin d'accomplir des exploits.

— Qu'est-ce que vous voulez conclure philosophiquement le brigadier, c'est un fils de France, quoi; ils sont tous à peu près comme celui-là, au jour d'aujourd'hui.

Les gendarmes se levèrent, serrèrent la main à toute la compagnie et s'éloignèrent pendant que le petit Albert, après avoir pris un œuf à la coque et entendu de sa sœur le récit

du grand accident qui l'avait privée d'une de ses jambes, s'endormait les coudes sur la table, accablé de fatigue et d'épuisement; pendant que Madeleine et Gerbier lisaient, avec des larmes dans les yeux, l'attestation de bravoure accordée à l'intrépide petit soldat et se promettaient de la faire encadrer.

Le bruit du retour du petit Albert se répandit dans le village et il fut assailli dès son réveil, qui ne se produisit que le lendemain, par une multitude de gens qui voulaient se renseigner sur ce qui se passait sur le front.

En se levant du lit dans lequel on l'avait couché sans qu'il s'en aperçut, l'enfant éprouva une sensation de bien-être qu'il n'avait pas ressentie depuis longtemps.

— Qu'on est bien ici, qu'on est bien, ne cessait-il de répéter.

Il se rendit à la fenêtre pour voir le paisible village de Chèvremont dans sa tranquillité et son calme.

Il vit, avec une grande émotion l'Aunette serpentant à travers la prairie, la grande usine de M. Delaunay, muette et morte.

Le moindre buisson lui rappelait une escapade de son enfance, un souvenir inoublié et il pleurait en disant: « que c'est beau tout cela, que c'est beau! je ne pensais pas que je pourrais peut-être ne plus revoir ces paysages si chers ».

Aux voisins qui lui demandèrent

des détails sur ce qu'il avait vu, il répondit:

— Je ne puis pas vous dire, il y a trop de choses; mais si vous saviez que les Français se battent! Ils m'entraînaient, ils me happaient par leur fougue et leur ardeur comme l'automobile qui passe emporte une feuille de papier léger. Les nôtres se battent comme des diables; ils sont enragés et je crois que c'est leur aspect terrifiant qui a poussé les Allemands à rentrer sous terre.

Quelqu